

# OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

# L'EAU

dans les projets d'aménagement

avril 2023



# 40



La préservation et la gestion des inondations

La valorisation esthétique  
et paysagère du projet

## MONT-DE-MARSAN

# RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES DES TROIS RIVIÈRES

## Identité du projet

LIEU	Mont-de-Marsan (40) 29 807 (Insee 2019)
PROGRAMME	Espace public centre-ville
SUPERFICIE	1,7 ha
ENVELOPPE FINANCIÈRE	8 071 509 € TTC
Part de l'aide de l'Agence de l'eau :	NC
TERME DU PROJET	2016

### ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS

**MOA** : Ville de Mont-de-Marsan

**MOE** : Agence EXIT Paysagistes associés ; Lancereau & Meyniel, architectes, mandataire ; Concepto, BE Lumière ; IRIS Conseil BET VRD ; Régie municipale des eaux et d'assainissement ; SYDEC.

**Organismes partenaires** : État ; Région ; Conseil général des Landes ; agglomération de Mont-de-Marsan et FEDER (Fonds européens de développement régional).

## Description

À partir de 2010, la Ville de Mont-de-Marsan s'est particulièrement engagée dans une politique d'aménagement et de revalorisation des berges de la Midouze, de la Douze et du Midou, ses trois rivières qui traversent la ville. Ainsi, le projet « Rivières dans la ville » a permis de valoriser sur 16 kilomètres un patrimoine qui conjugue la nature et l'urbain. Dix ans après l'engagement des travaux, ces aménagements ont permis une restructuration urbaine et la réintégration des rivières dans la ville, grâce au développement de modes de déplacements doux sur les berges, à la restauration écologique des berges et à la création de nouveaux espaces publics, avec de nombreux événements associés. Cela a également été une opportunité pour impulser le développement d'une offre touristique aux bords des berges, profitant des vues sur ces espaces mis en valeur.

Observatoire financé par :

Agences d'urbanisme partenaires :





## Motivations

### Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

La requalification des berges a comporté un fort enjeu pour l'amélioration de l'espace public, l'accessibilité et surtout pour la prise en compte du caractère inondable des abords. Le patrimoine lié à l'eau, ouvrages et sols portuaires patrimoniaux, sont révélés et les aménagements se sont inspirés de leurs morphologies pour re-profiler les rives. Un paysage stratifié a ainsi été recréé en lignes successives de pontons, de cales, de perrés, de berges plantées et de cheminements hauts et bas.

### ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

L'un des jalons essentiels du projet a été la protection du centre-ville des crues ainsi que la réappropriation des berges par les habitants. Les concepteurs du projet ont donc imaginé une réhabilitation des berges qui tient compte des contraintes d'inondabilité, avec prise en compte du fort dénivelé, soit 12 mètres entre le point le plus haut et le plus bas.



## Données techniques

### Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

Les limites du lit de la rivière, souvent contraintes par des ouvrages ou des réseaux, ont été redéfinies en jouant sur l'interface d'amplitude des crues.

Sur la promenade basse, la limitation du ravinage a nécessité un « fascinage » de saules, essence adaptée aux bords de rivière en maintenant les berges avec leur système racinaire.

Plus largement, la palette végétale choisie pour le projet a été définie en fonction de l'altimétrie. Le choix s'est porté sur des végétaux natifs du territoire et adaptés aux crues ; soit une centaine d'arbres et de nombreuses plantes vivaces et prairies humides, s'inscrivant dans la biodiversité et la continuité du corridor écologique existant.

Un travail autour du franchissement de la cascade de la rivière Douze a été mené avec notamment la réhabilitation d'une passe à poissons permettant le cheminement de poissons migrateurs comme les anguilles, lamproies marines ou encore les brochets.

L'aménagement de deux promenades a fait l'objet d'une attention particulière quant aux matériaux et équipements utilisés, pour résister aux crues et décrues des rivières mais aussi préserver le caractère naturel de certaines berges (par exemple, la création d'une passerelle flottante sur la Midouze).

### Gestion et entretien des espaces en eau

L'ensemble du projet a montré ses capacités en matière de gestion de l'inondabilité puisqu'en mai 2020, une forte crue a eu lieu — l'eau est montée à plus de 6 mètres — inondant l'ensemble des aménagements, berges basses et hautes. Les dégâts ont été limités.

L'entretien est réalisé par la ville sur la partie terrestre et par le syndicat mixte du bassin versant de la Midouze pour la partie hydrographique. Le site étant situé dans le périmètre Natura 2000 du site « réseau hydrographique des affluents de la Midouze » - un Programme pluriannuel de gestion des cours d'eau 2019-2023 (PPG-CE) prévoit l'entretien de la ripisylve et le traitement sélectif des essences indésirables, ainsi que la reconstitution d'une ripisylve adaptée sur la berge rive gauche. Les interventions sont ciblées, avec des techniques douces de renforcement de stabilité du talus par bouturage d'essences adaptées au contexte local.

**Vous voulez en savoir plus ?**  
**Contactez le commanditaire du projet**

Mont-de-Marsan  
**Franck MICHAUD**, Directeur général des pôles techniques  
 @ franck.michaud@montdemarsan-agglo.fr  
 ☎ 05 58 05 32 40